



Mars 2018

Fiche d'information - Personnel en uniforme

Par la **Résolution 2364** (30 juin 2017), le Conseil de sécurité a autorisé 13 289 soldats et 1 920 policiers à la MINUSMA jusqu'au 30 juin 2018.

MINUSMA

MANDAT

- **Appuyer** la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, en particulier dans les aspects liés à la sécurité, notamment le rétablissement progressif et l'extension de l'autorité de l'Etat et l'état de droit sur tout le territoire ;
- **Soutenir** financièrement et logistiquement l'organisation du cantonnement et du DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion et la réintégration) des groupes armés signataires de l'Accord, ainsi que la réintégration de certains de leurs éléments au sein dans les Forces de défense et de sécurité maliennes ;
- **Protéger** les populations immédiatement menacées de violences physiques en tenant compte de la responsabilité première des autorités maliennes dans le domaine ;
- **Soutenir** l'organisation d'élections transparentes, libres et ouvertes à tous, en apportant l'aide technique voulue et en mettant en place des mesures de sécurité, conformément aux dispositions de l'Accord ;
- **Accompagner** les efforts nationaux et coordonner les efforts internationaux visant à rebâtir le secteur de la sécurité malien, en particulier la police et la gendarmerie, grâce à une assistance technique, un renforcement des capacités et des programmes de partage de locaux et de mentorat ;
- **Soutenir** les autorités, stabiliser les principales agglomérations, notamment dans le nord et le centre en renforçant les moyens d'alerte, les patrouilles et les opérations directes en cas de menaces graves.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

1^{er} juillet 2013 au 31 mars 2018 :

143 962 patrouilles militaires et **56 611** patrouilles de la police pour écarter les menaces et protéger les civils.

341 tonnes de munitions obsolètes et non utilisables ont été détruites par les Forces de défense maliennes avec l'appui de la MINUSMA.

982 membres des Forces de défense maliennes formés dans le domaine de la gestion et la réponse aux menaces explosives dont **68** femmes .

29 079 participants aux formations UNPOL parmi les policiers dont **2 956** femmes (certains policiers ayant suivi plusieurs formations).



DÉPLOIEMENT

Au 31 mars 2018 :

MILITAIRES
11 791 militaires

POLICIERS
1 737 policiers

PERSONNEL EN UNIFORME SUR 13 SITES

SECTEUR NORD

Kidal, Tessalit, Aguelhoc

SECTEUR EST

Gao, Menaka, Ansongo

SECTEUR OUEST

Tombouctou, Diabaly, Douentza, Goundam, Gossi, Mopti, Sévaré, Ber



99 membres du personnel de la MINUSMA ont été tués et **358** ont été grièvement blessés lors d'attaques depuis juillet 2013.

*chiffres à la date du 31 mars 2018

POLICE

28 PAYS
CONTRIBUTEURS

Allemagne
Bangladesh
Arménie
Autriche
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Côte d'Ivoire
Egypte
Espagne
Finlande
France
Guinée
Hongrie
Jordanie
Madagascar
Niger
Nigeria
Pays-Bas
Portugal
Roumanie
Sénégal
Suède
Suisse
Tchad
Togo
Tunisie
Turquie
Yémen

MILITAIRES

53 PAYS
CONTRIBUTEURS

Allemagne
Arménie
Autriche
Bangladesh
Belgique
Bénin
Bhoutan
Bosnie-Herzégovine
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Chine
Côte d'Ivoire
Danemark
Egypte
El Salvador
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Ethiopie
Finlande
France
Gambie
Ghana
Guatemala
Guinée
Indonésie
Italie
Jordanie
Kenya
Lettonie
Libéria
Lituanie
Mauritanie
Népal
Niger
Nigeria
Norvège
Pakistan
Pays-Bas
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Sénégal
Sierra Leone
Sri Lanka
Suède
Suisse
Tchad
Tchéquie
Togo
Yémen